



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 15 février 2021

Intervention de **Jean-François TALLIO**

Délibération 12 : **Débat d'Orientation Budgétaire.**

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élu-e-s, chers habitant-e-s qui suivez ce conseil municipal,

Nous sommes dans un moment inédit dans notre pays, dans notre commune.

Plus que jamais, face aux questions de nos concitoyennes et concitoyens, à leur désarroi, il nous faut ensemble, majorité et minorités prendre la mesure de notre responsabilité.

Nous devons imaginer collectivement le demain de St Herblain, sans être tentés par le repli sur soi.

Nous avons une responsabilité pour donner de l'air à notre collectivité, un avenir, pour contribuer à donner un peu d'espérance aux Herblinoises et aux Herblinois.

Vous prévoyez 20,2 M€ d'investissements pour 2021.

C'est un montant conséquent, dont hélas nous n'avons pas le détail.

Vous indiquez que les investissements principaux seront de 7,68M€.

Soit, si **nous lisons** bien, plus de 13M€ qui ne seraient pas des investissements principaux ?

Dans les investissements proposés, nous, élu-e-s du groupe Saint Herblain En Commun, tenons à souligner que nous ne voyons pas de ligne budgétaire explicite pour la rénovation du groupe scolaire du Soleil Levant, qui a pourtant été pointé parmi les écoles qui ont un besoin urgent de travaux d'isolation, de travaux d'aménagements pour accueillir une partie des enfants dont les parents emménagent et vont emménager dans les mois à venir dans le secteur du Boulevard de la Baule. De même, rien de prévu pour augmenter les capacités d'accueil de l'école Condorcet ou pour construire à court terme une autre école ?

Où **est par ailleurs la liste des investissements** prévus en matière de transition écologique ?

Ce n'est pas compréhensible. D'autant que nos annuités pour rembourser la dette n'ont jamais été aussi basses. Il faudra d'ailleurs vous mettre d'accord puisque nous lisons tour à



Citoyen-nes
engagé-es



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

tour qu'il faudrait 0,9 année si on lit la page 3 puis plus loin 1,1 année, page 6. Que doit-on retenir?

Vous êtes en décalage avec les orientations de Nantes Métropole, Pascal Bolo s'exprimant lors du Rapport d'Orientation Budgétaire vendredi dernier 12 février 2021 disait, je cite: "le levier de la dette doit être activé, le recours à l'emprunt étant bas ces prochaines années, d'autant plus que nous sommes à seulement 4 années de désendettement!".

A Nantes Métropole vous êtes pourtant dans la majorité ! Tout est dit, Saint Herblain est bien à contre courant quand l'investissement tourné vers la transition écologique.

Une commune n'a pas vocation à faire de l'épargne mais à agir!

En matière d'investissements, gouverner c'est prévoir !

Et, pour prévoir nous avons besoin de voir la programmation pluriannuelle d'Investissements (La PPI) pour le mandat tel que le loi NOTRe vous y oblige maintenant par son article 107.

Vous nous indiquez plus loin que vous allez créer 24 emplois en 2021.

Mais, quel en est le détail ?

Les représentants du personnel nous indiquent que les ateliers de réflexion sur la perspective du passage à 1607h viennent de se tenir, recueillant leurs remarques et propositions.

N'aurait-il pas été plus judicieux de nous en livrer les conclusions?

Il faudra bien des ajustements pour que le Budget Primitif soit crédible.

Je termine en soulignant 2 points.

En nous écoutant, les herblinoises et les herblinois vont se poser 2 questions:

- ***Est-ce que la commune de St-Herblain répond à nos attentes du moment?***
et
- ***Est-ce que la commune de St Herblain prévoit les investissements dont nous avons besoin en priorité?***

Faites attention de ne pas désespérer les habitant-e-s de notre commune!



Citoyen-nes
engagé-es



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Nous avons rencontré des professionnels des Centres Socio Culturels ces derniers jours qui font de leur incompréhension sur l'impossibilité des usagers d'être au moins accueillis. Des usagers qui souffrent de solitude. Ces professionnels parlent de non sens. Ne balayez pas ce désarroi d'un revers de main.

Enfin, pour revenir à notre responsabilité commune, je cite Stéphane Hessel maintenant bien connu des Herblinois-e-s.

Stéphane Hessel a écrit 2 manifestes : "Indignez vous". Tout le monde s'en souvient, certains ne se souviennent d'ailleurs que de celui-ci. De nombreux mouvements s'en sont inspirés. Puis il a écrit "Engagez-vous".

Nous y sommes. Soyons à la hauteur des attentes des habitant-e-s de St Herblain.



Citoyen-nes
engagé-es